



Fonds en multiples exemplaires et coffrets thématiques : conditions d'accès :

Le fonds se compose de :

- Séries d'ouvrages pour la jeunesse en exemplaires multiples ;
- Séries d'ouvrages pour les apprenants en français langue étrangère en exemplaires multiples ;
- Coffrets thématiques : sur demande ou déjà constitués (voir liste).

Il est réservé exclusivement aux enseignants, collectivités, associations via un service de prêt spécifique.

Modalités de prêt :

➤ INSCRIPTION :

- a) Chaque enseignant s'inscrit au nom de l'établissement où il exerce ;
- b) L'inscription est gratuite, sur présentation d'une carte d'identité et remplissage d'un formulaire d'inscription. Elle est valable dans tout le réseau Escapages : <http://www.escapages.cfwb.be/> ;
- c) Paiement annuel d'2 € de droits de rémunération des auteurs pour le prêt public, perçu dès le premier emprunt, par année académique.

➤ PRÊT :

- a) Gratuit ;
- b) Pour la bonne gestion du service : sur présentation de la carte de lecteur (obligatoire) ;
- c) Durée de prêt : 6 semaines ;
- d) Prêt accordé selon l'année académique ;
- e) L'accès à la bibliothèque en vue de prêts, de même que pour les retours, s'effectueront **exclusivement sur rendez-vous** (voir rubrique : *pour tous contacts* en page 2)

- f) Limitation du prêt à **un coffret par classe**, par groupe, par personne.
- g) Lorsque vous demandez un coffret à constituer sur une thématique spécifique, nous vous demandons de tenir compte d'un délai d'une semaine pour sa préparation. Et ceci, en fonction de la disponibilité des ouvrages.
- h) Une liste des ouvrages empruntés avec la date de retour souhaitée sera jointe lors de l'enlèvement des livres. Nous accordons une semaine supplémentaire pour le retour.

➤ **PROLONGATION et RETARD**

- a) Prolongation possible sur demande (par mail : pascale.denis@wavre.be ou bibliocareme@wavre.be)
- b) Une prolongation de 2,50 € par semaine sera automatiquement comptabilisée après 7 semaines de prêt ;
- c) En cas de retards répétés, nous nous réservons le droit de refuser un nouveau prêt ;
- d) Aucun nouveau prêt ne sera accordé tant qu'un litige subsiste ;
- e) En cas de perte ou de détérioration d'un des livres ou coffrets, les frais de remboursement seront à charge de l'emprunteur (dans la même édition et à l'état neuf).

➤ **RECHERCHE DE LIVRES :**

- a) Via notre site : bibliotheques.wavre.be ;
 - onglet « [services](#) » ;
 - sous-rubrique : « [services aux écoles et aux collectivités](#) » ;
 - et cliquez sur « [liste des ouvrages en multiples exemplaires](#) ».
- b) Via le catalogue en ligne de la Bibliothèque centrale du Brabant wallon : <http://www.webopac.cfwb.be/adlibfj/search.aspx> : ce lien vous donne la disponibilité des ouvrages en ligne.
Il est possible d'emprunter ces séries via notre intermédiaire.
(Si vous désirez néanmoins obtenir les listes, vous pouvez contacter
Jean-Luc Capelle Tél. : 067/89.35.94 - Courriel : jean-luc.capelle@cfwb.be)

Pour tous contacts :

Par mail : bibliocareme@wavre.be ou par téléphone : 010/230.415

Pascale DENIS (personne-ressource) : pascale.denis@wavre.be

Talia FONTAINE (pour prêts multiples exemplaires de la Bibliothèque centrale du Bw – Nivelles) : servicepib@wavre.be

En bonne collaboration, les Bibliothécaires.